



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 8 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
2 décembre 2025	
DATE D'AFFICHAGE	
12 DEC. 2025	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 11 DEC. 2025 et publication du 11 DEC. 2025	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le deux décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Roseline TRAMBOUZE, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET et Isabelle ROUVIDAN (arrivée à 20h07).

Absents excusés avec pouvoir :

Bernard PLACE donne pouvoir à Christine VALADE
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN
Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

Absent sans pouvoir :

Jacky BRAT

Secrétaire de séance : Fabienne STALARS

OBJET : 2025-049 : Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité 2026

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité 2026.

En effet, pour information, le montant maximum qui peut être alloué dans le cadre de cette enveloppe est de 7 000 euros, uniquement pour des projets de travaux (les achats de matériels divers ne sont plus éligibles).

La commune souhaite obtenir la totalité de cette somme suite à des investissements éligibles à cette enveloppe à hauteur de 30 %, selon le financement suivant :

INVESTISSEMENT	COUT HT	COUT TTC	PRISE EN CHARGE ENVELOPPE DE SOLIDARITE (30 % du montant HT)
Fermeture de l'espace d'accueil du cabinet médical	4 925.48 €	5 910.58 €	1 477.64 €
Fabrication d'une passerelle norme PMR pour l'accès à l'église	4 329.00 €	5 194.80 €	1 298.70 €
Remise en état peinture des balustrades extérieures de la mairie	6 976.77 €	8 372.12 €	2 093.03 €
Isolation des combles maison à pans de bois	1 162.00 €	1 225.91 €	348.60 €
TOTAL	17 393.25 €	20 703.41 €	5 217.97 €

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'e solliciter** le Département de la Loire pour obtenir l'enveloppe de solidarité pour l'année 2026.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.
- **D'affecter** la recette correspondante au compte 1323 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 8 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE

Le secrétaire de séance

Fabienne STALARS